

LES RESSOURCES CONCHYLICOLES DU GOLFE DU LION ;  
PERSPECTIVES OUVERTES PAR LEUR MISE EN EXPLOITATION

par R. RAIMBAULT et P.Y. HAMON  
ISTPM, 1 rue Jean Vilar. 34200 SETE - France.

Summary. During the last years, the possibility of increasing greatly the edible products in littoral waters of the Gulf of Lion by molluscs culture, was demonstrated. However, this activity is not possible without a protective device against the crossing of trawl nets. The extent of such a device should probably permit an important increase of shellfish production, but also a general management of the littoral fisheries resources.

Jusqu'à maintenant la conchyliculture en Méditerranée française s'effectue dans des zones abritées de type lagunaire. Depuis 1972, le centre ISTPM méditerranéen a étudié les possibilités de développer ces cultures dans la mer elle-même, le long du littoral du golfe du Lion.

Bref historique. Les observations et travaux de 1972 et de 1973 mirent en évidence qu'en de nombreux points des opérations rentables de collecte de naissains d'huître plate (O. edulis) étaient envisageables. Par la suite, il apparut que le milieu permettait le grossissement des huîtres et des moules dans d'excellentes conditions. Ainsi, peu à peu, s'est développée une prise de conscience que le golfe représentait d'une richesse biologique potentielle considérable et non exploitée.

Du côté des professionnels, pêcheurs et conchyliculteurs, des tentatives sans lendemain eurent lieu de 1972 à 1977. Toutes se heurtèrent à un obstacle majeur sur lequel nous reviendrons. Cependant à partir de 1977 des conchyliculteurs de l'étang de Thau ont pu réaliser des essais de captage et d'élevage plus importants par des fonds de 20 m au voisinage du Cap d'Agde. Sur tous les plans l'excellence des résultats les incite à développer ces activités. Actuellement, huit concessions

sont accordées ou en demande (dont 7 dans le quartier de Sète).

Modalités techniques. Pour diverses raisons les fonds de 20 m ont été retenus pour ces exploitations en mer. Jusqu'à maintenant les techniques d'élevage sont, soit du type "en surélévation", soit du type "en suspension". Les installations laissent une tranche d'eau libre de 15 m au moins de hauteur sous la surface. Les techniques pour ce milieu nouveau n'en sont qu'aux balbutiements et elles évolueront certainement dans les années à venir.

Difficultés et perspectives. La difficulté majeure est constituée par les risques de dispersion et de perte du fait du passage de chalutiers. Ces infractions jouent déjà un rôle non négligeable dans le déclin des activités de la pêche côtière et sont une source continue de conflit.

La nécessité de résoudre ce problème pour mettre en valeur les potentialités conchylicoles ont conduit à concevoir un système de protection matérielle sous forme d'une clôture faite de pieux métalliques pointant d'environ un mètre au-dessus des fonds. Ce système apparaît actuellement comme offrant le meilleur rapport coût-efficacité. Une telle protection sera réalisée vers la fin de 1978 dans le secteur du Cap d'Agde. Dans la mesure où la clôture se révélera efficace à 100 %, non seulement les activités conchylicoles pourront se développer, mais toute la zone protégée devrait devenir un secteur privilégié également pour la pêche côtière ; celle-ci pourra se dérouler en toute sécurité et ses rendements devraient être sensiblement améliorés du fait de l'attraction exercée sur les poissons par le matériel conchylicole immergé.

Ainsi, l'extension progressive d'un tel système de protection matérielle peut ouvrir de vastes perspectives quant à l'aménagement général des ressources biologiques du golfe.

#### REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- RAIMBAULT (R.) et ARNAUD (P.), 1974. - L'huître plate en mer Méditerranée et les possibilités de son exploitation. - Rapp. Comm. Int. Mer Médit., 22 (6), pp. 25-27.
- RAIMBAULT (R.), ARNAUD (P.) et HAMON (P.Y.), 1975. - La récolte du naissain d'Ostrea edulis en Méditerranée (prospection de 1973 sur les côtes du golfe du Lion). - Rapp. Comm. Int. Mer Médit., 23 (3), pp. 51-53, 1 fig.